



Crédit photos : PNRVN AE

La Petite-Pierre, le 28 juin 2021

L'auberge du Donnenbach reprend du service !

COMMUNIQUE DE PRESSE

À partir du 4 juillet, des associations du secteur se relaieront pour accueillir les promeneurs à l'auberge du Donnenbach. Un service non-stop de petite restauration & buvette est proposé tous les dimanches de 10h à 19h jusqu'au 29 août.

Les habitants du territoire, attachés à ce lieu unique, exprimaient leur envie de voir l'auberge rouvrir ses portes. L'auberge du Donnenbach est un lieu emblématique des Vosges du nord, située au cœur du massif forestier du Parc, niché au fond de la vallée de l'Eichel. De tout temps, les habitants et promeneurs du dimanche s'y rendaient à pieds ou même en train, depuis la gare de Frohmuhl, pour y profiter du cadre exceptionnel entre eau et forêt.

Fermée depuis 2016, l'auberge a testé plusieurs modes de fonctionnement. La nouvelle formule qui a émané des concertations avec les élus locaux en 2019, a retenu la mise à disposition de l'auberge aux associations locales. Entre temps, la crise sanitaire a stoppé le projet en 2020. Au regard des protocoles sanitaires pour l'été 2021, le Parc naturel régional des Vosges du Nord a décidé de relancer le projet et de permettre un accueil du public pour la saison estivale.

Les associations locales qui se relayent à l'auberge cet été : Association Animation Loisirs de Struth, Harmonie de Waldhambach, Association socio-culturelle de Frohmuhl, Association Loisirs Animation de Struth, Association foncière pastorale, Association des arboriculteurs de Puberg, Union des églises protestantes d'Alsace, Association les Piverts

Contacts presse : Anne Eich / a.eich@parc-vosges-nord.fr / 06 27 51 20 94 – 03 88 01 49 59

Contacts projet : Anne-Laure Canot / al.canot@parc-vosges-nord.fr / 06 11 64 24 67 – 03 88 01 58 98

www.facebook.com/parcvosgesnord

Le Parc Naturel régional des Vosges du Nord est né en 1975. Il regroupe 82 000 habitants sur 111 communes et 128 000 hectares, entre l'Alsace et la Lorraine. Classé réserve mondiale de biosphère par l'Unesco depuis 1989. Un parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.